AVIS DE COMPÉTITION
Mini-Stars 2024

PRÉSENTÉ PAR
CPA St-Césaire

DU : 2024/02/03
AU : 2024/02/03

N^{O} DE SANCTION : RA-IC-23-134

Sanctionnée par Patinage Québec

DÉTAIL DE SANCTION –
Compétition Inter-Clubs (IC)

L'hôte , CPA St-Césaire annonce la tenue de la compétition : Mini-Stars 2024

Dates : 2024/02/03 au 2024/02/03

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou une des sections suivantes:

- Richelieu Yamaska

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme Sport-études reconnu peut également s'inscrire si la région du Sport-études est invitée, ils doivent inscrire leur club d'appartenance et le nom de leur Sport-études.

Gestionnaire de compétition : Rosita Cavagna
Téléphone : 450-531-0238 Courriel : competitionsarpary@gmail.com
Président(e) du comité organisateur : Brigitte Beaudry
Téléphone : 450-521-6444 Courriel : cpastcesaire@gmail.com
Représentant(e) technique : Stéphanie Fontaine

Spécialiste de données en chef : Guylaine Tétreault

Spécialiste de données informatiques : Sylvie Potvin

PATINAGE QUÉBEC
N° DE SANCTION : RA-IC-23-134

NOM DE L'HÔTE : CPA St-Césaire
SITE INTERNET : www.arpary.com

COURRIEL : competitionsarpary@gmail.com

TÉLÉPHONE : 450-531-0238

La compétition est régie par les règlements de Patinage Canada.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1
Aréna Julien-Beauregard
727 rue Desjardins
Marieville(QC) J3M 1C9

GLACE 2

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont :

Glace 1 : 85 x 200 (Standard LNH)

3. Accidents et Responsabilité

Patinage Canada, Patinage Québec, la région Richelieu-Yamaska, CPA St-Césaire et l'équipe de bénévoles n'assument aucune responsabilité pour les dommages et les blessures que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à cet événement, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs sont réputés avoir accepté d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

4. Comportement des participants

Les participants sont tenus de respecter les directives des officiels chargés de la compétition.

Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inappropriée à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des officiels, peut être suspendu et exclu de toute compétition subséquente.

5. Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel. Nombre limite :

Aucune demande spéciale de journées et d'heure de passage ne sera retenue
Aucun paiement global de club pour tous les participants
]Le comité se réserve le droit d'annuler une catégorie si le nombre de participants est insuffisant.

6. Inscription

Internet : Un formulaire en ligne dûment complété doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Aussi, les équipes devront remplir le formulaire en ligne prévus à cette fin.

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : www.arpary.com

Date limite d'inscription : 2023/12/23 16:00

7. Mode(s) de paiement :

- Carte de Crédit ;
- Transfert bancaire via courriel : madeleinedoyon@hotmail.com

Aucun paiement après la date limite d'inscription ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

Autre : Frais administratifs retenus si retrait avant la date limite d'inscription.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. Frais d'inscription :

80$ par événement Norme de performance (STAR 1, STAR 2 et STAR 3) (Interprétation) (Olympiques Spéciaux Danse Introduction) (démonstration 1 et2);

9. Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10. Système de notation

a) Le système de **« Norme de performance ».** (Voir les annexes)

11. Musique

Chaque patineur ou couple de patineurs devra fournir **deux (2) CD** lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve.

<u>Norme pour les CD</u>

(1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
(2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).
(3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
(4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.
(5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

13. Accréditation des entraîneurs

Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions.

Scénario 1 : Veuillez prendre note qu'afin de recevoir **une accréditation sans frais** aux différentes compétitions, vous devez :

- Présenter la carte de Patinage Québec **valide**
  - **Et** toutes les dates complémentaires sur la carte doivent également être valides (ex : premiers soins, vérification judiciaire, etc.)

Scénario 2 : Vous ne remplissez pas les conditions du scénario 1, vous devez alors **payer 15 $ pour recevoir une accréditation** (pour la durée de la compétition) dans les cas suivants :

- Vous avez une carte de Patinage Québec valide, mais une ou plusieurs dates complémentaires ne sont plus valides :
  - Vous devez avoir en main les preuves de mises à jour
- Vous avez une carte de Patinage Québec non valide :
  - Vous avez en main la preuve d'adhésion à Patinage Canada pour l'année en cours (les dates complémentaires doivent être valides)
    - Dans le cas où les dates complémentaires ne sont pas valides, vous devez avoir en main les preuves de mise à jour.
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, mais votre nom est sur la liste des entraîneurs en règle

- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, votre nom n'est pas sur la liste des entraîneurs en règle, mais vous avez en main :
  - Preuve d'adhésion à Patinage Canada de la saison en cours
  - Certificat des premiers soins valide
  - Certificat de vérification judiciaire
  - Certificat d'achèvement du cours « Respect et sport »
  - Certificat « Code d'éthique »
  - **OU** une impression d'écran du site de Patinage Canada affichant les dates des preuves et certificats susmentionnées.

Scénario 3 : Vous ne remplissez pas les conditions des scénarios 1 ou 2, vous **ne serez pas accrédité** et devrez alors **vous faire remplacer** auprès de votre athlète par un entraîneur en règle.

- **Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.**

Lors de l'accréditation
Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte des entraîneurs. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

Un bracelet de couleur (fournie par Patinage Québec pour les compétitions provinciales seulement) sera enroulé autour du cordon de la carte OU au poignet de l'entraîneur si le paiement de 15 $ a été fait (preuves fournies).

Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.

14. Frais d'admission

12 ans et Plus : 10$
6 à 11 ans : gratuit
5 ans et moins : gratuit
Chaperon : 10$$
Les patineurs auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation

15. Chaperons

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant) :

- STAR 1, STAR 2, STAR 3, STAR 4 moins de 10 ans et STAR 5 moins de 10 ans;

16. Prix

a) Volet épreuve CPC

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

b) Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

c) Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

17. Trophée perpétuel

Aucun trophée ne sera remis

18. Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera disponible sur le site internet et transmis au club après la date limite des inscriptions.

19. Formation des groupes

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les règlements de Patinage Canada.

Pour toutes les catégories de patinage STAR, Classez les patineurs par âge et divisez-les en groupes.

Pour les catégories STAR 1 à 3 : S'il y a suffisamment de garçons, ils peuvent être groupés ensemble, peu importe leur âge (p. ex. 2 garçons ou plus). Des épreuves pour les garçons devraient avoir lieu pourvu qu'au moins 2 garçons soient inscrits à une compétition STAR.

20. Vidéo

Non disponible

21. Photos

Disponibles sur place

22. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place

ANNEXE – PATINAGE STAR

ADMISSIBILITE
Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Les concurrents doivent respecter les exigences en matière de tests.

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, les Exigences de programme de patinage de chaque discipline de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

SYSTÈME DE NOTATION
Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de compétition.

SYSTÈME D'ÉVALUATION POUR LA CATÉGORIE RELÈVE

- Le système de Norme de Performance.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ **Dames** ✓ **Messieurs**

- **RELÈVE**

Étape/Test :	Aucune restriction
Âge :	Filles : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement. Garçons : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
Prog. Libre :	Durée de 2 min (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE STAR

ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

Les patineurs **ne peuvent pas** s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être **inscrits** aux « Championnats « sous-section » et/ou « Junior et Senior » ou « Sans Limites à Novice » de section Québec – Patinage Canada » de l'année courante **(2023-2024)** pour la même discipline.

- **Année courante : 1er juillet 2023 au 30 juin 2024**

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs **(CPC)** est utilisé pour toutes épreuves de patinage de niveau STAR 5 à Or.
- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour la catégorie STAR 4.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les catégories, STAR 1 à 3.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ **Filles** ✓ **Garçons**

- **STAR 2**
  Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.
  Âge : Aucune limite
  Prog. Libre : Durée maximale de 2 min et 10 secondes.

- **STAR 1**
  Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.
  Âge : Aucune limite.